

Décision

Générale

colonial

Décision n° 528 décision n » 528 du 20 mai 1952

n° 528

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 mai 1952

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1952

Date du numéro
1 juin 1952

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent-chef Ahmed Bourane, Mie 3, de la Compagnie de gardes-cercle de Djibouti, est cassé de son grade par mesure disciplinaire, et remis sergent 12° échelon pour compter du 1er mai 1952.